



Modalités d'évaluation

Examen de médecine légale et éthique

1. Matière examinée

L'examen de médecine légale et éthique porte sur l'ensemble des objectifs et du matériel d'apprentissage de Médecine légale et éthique dans le cadre du catalogue suisse des objectifs d'apprentissage.

Les vignettes porteront sur des thèmes de médecine légale, d'éthique, de droit médical, de médecine humanitaire et de psychiatrie légale. Elles peuvent se référer à des connaissances de clinique.

2. Format de l'examen

L'examen de médecine légale et éthique est un examen oral, administré par deux examinateurs, l'un issu de la médecine légale, l'autre de l'éthique, du droit médical, de la médecine humanitaire ou de la psychiatrie légale.

L'examen dure 1 heure, dont 30 minutes de préparation. L'examen comporte 2 parties :

- dans un premier temps le candidat est invité à faire ses commentaires et donner ses réponses à une vignette préparée, portant sur la médecine légale, l'éthique, le droit médical, la médecine humanitaire ou la psychiatrie légale ;
- dans un deuxième temps, le candidat est interrogé sur d'autres thèmes de médecine légale (y compris des photographies), d'éthique, de droit médical, de médecine humanitaire ou de psychiatrie légale.

3. Champ d'appréciation

- a. Identification et description du problème ;
- b. Discussion du cas comprenant le développement des éléments cliniques et des aspects juridiques, éthiques, et déontologiques pertinents ;
- c. Elaboration d'une ou plusieurs solutions applicables ;
- d. Si cela est pertinent, mise en perspective des enjeux au niveau national et/ou international
- e. Choix d'une solution et justification de celle-ci ;
- f. Elaboration du ou des rôles professionnels en lien avec la vignette.

4. Déroulement pratique de l'examen

Chaque candidat se présente 30 minutes avant l'examen et choisit une vignette, au hasard, parmi celles qui sont préparées pour chaque séance d'examen. Le candidat a ensuite 30 minutes pour préparer ses commentaires et ses réponses. Le candidat a accès à l'ensemble de ses notes ainsi qu'aux photocopiés et aux textes recommandés pour cette préparation (l'usage de PC portables individuels est interdit).

L'examen oral dure 30 minutes et se déroule selon ce qui est décrit ci-dessus, sous chiffre 2. « Format de l'examen ».

Pendant toute la durée de l'examen (y compris la préparation) toute utilisation de moyens de transmission électronique ou de téléphone cellulaire est interdite.

5. La note

L'examen de médecine légale et éthique est noté sur 6.

6. Les résultats

Les résultats seront affichés via le site web de la faculté.